



L'an deux mille vingt-deux le 22 du mois de septembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux après convocation légale du 16 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : Monsieur RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard
M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGLESCHMITT Agnès - M. FAGOT REVURAT Yannick
Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe
M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS
Magali - M. MATHIEU Denis – Mme HUART Sonia.

Procurations : M. DIEDLER Franck à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. FAUCHEUR Dominique
M. BAUDOIN Cédric à M. L'HUILLIER Nicolas- M. VOINSON Philippe à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 5

Excusés :

Votants : 44

Date d'affichage : 26 Septembre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

SCOLAIRE

12/09/2022

Lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes

Antony CAPS, vice-président en charge du scolaire rappelle :

- le projet de construction d'un groupe scolaire à Bouxières aux Chênes
- le recrutement en 2021 de l'Agence MIL LIEUX, maître d'œuvre
- les coûts prévisionnels des travaux en phase avant-projet définitif transmis par le maître d'œuvre, soit 2 462 076 € HT
- l'ouverture d'une autorisation de programme, crédits de paiement

Le marché sera décomposé en 14 lots.

Antony CAPS propose à l'assemblée :

- de lancer un marché en procédure adaptée
- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes
- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.



CLAUDE THOMAS
2022.09.27 08:42:28 +0200
Ref:20220926_153201_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS